

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale  
de la gendarmerie nationale

**Décision n° 81335 du 3 décembre 2014 portant inscription au tableau d'avancement pour l'année 2015 du personnel sous-officier de gendarmerie de la spécialité « aéronautique – pilotes »**

NOR : INTJ1426784S

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 5 avril 2012 modifié relatif à la répartition des sous-officiers de gendarmerie par subdivision d'arme, par branche ou par spécialité et fixant les branches et spécialités au sein desquelles l'avancement intervient de façon distincte;

Vu les propositions formulées par la commission d'avancement en date du 13 novembre 2014,

Décide:

Article 1<sup>er</sup>

Le tableau d'avancement pour l'année 2015 du personnel sous-officier de gendarmerie de la spécialité « aéronautique – pilotes » est arrêté ainsi qu'il suit:

Pour le grade de major, les adjudants-chefs:

**Duc, Jean-Christophe** Nigend : 162 364

**Austruy, Éric** Nigend : 157 497

Pour le grade d'adjudant-chef, les adjudants:

**Massard, Julien** Nigend : 193 676

**Juste, Arnaud** Nigend : 173 766

**Perroche, Christophe** Nigend : 183 447

**Billia, Norbert** Nigend : 190 512

Pour le grade d'adjudant, les maréchaux des logis-chefs:

**Alexandre, Vincent** Nigend : 340 225

**Poimboeuf, Nicolas** Nigend : 340 322

Pour le grade de maréchal des logis-chef, les gendarmes:

**Dei Negri, Clément** Nigend : 326 788

**Rinker, Geoffrey** Nigend : 326 836

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 3 décembre 2014.

Pour le ministre et par délégation :

*Le général de corps d'armée,  
directeur des personnels militaires  
de la gendarmerie nationale,*

P. MAZY